AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 (3) ItemMarie Moret à Edward Vansittart Neale, 17 février 1888

Marie Moret à Edward Vansittart Neale, 17 février 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)
Collation4 p. (418r, 419r, 420r, 421r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Edward Vansittart Neale, 17 février 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45230

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur eMoret, Marie (1840-1908)

Date de rédaction 17 février 1888

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

DestinataireNeale, Edward Vansittart (1810-1892)

Lieu de destination15, Portsmouth Street, Oxford Road, Manchester (Royaume-Uni) Scripteur / Scriptrice<u>Inconnu</u>

Description

RésuméMarie Moret répond aux lettres de Neale des 21 janvier et 16 février 1888. Elle le remercie pour la résolution du comité exécutif du Central Board [de l'union coopérative britannique] relative à Godin. Sur son rôle de gérante de la Société du Familistère : il ne peut être que transitoire ; il faut un gérant actif doué de capacités industrielles ; elle ne peut être qu'une gérante fictive ; elle lui signale qu'il lira dans Le Devoir qu'elle a délégué une partie de ses pouvoirs de gérante à messieurs André, Dequenne et Pernin ; elle pense que le pacte social et les prescriptions testamentaires constituent un lien suffisamment fort pour maintenir l'œuvre. Elle remercie Neale pour ses articles sur Godin parus dans les Cooperative News et lui transmet les remerciements de Bernardot, dont Neale a reproduit une partie du discours [aux funérailles de Godin]. Elle lui demande de transmettre ses amitiés à Johnston qui lui a écrit le 20 janvier et à qui elle ne peut répondre en anglais au milieu des préoccupations qui l'accablent. Elle transmet à Neale le souvenir d'Émilie et Marie-Jeanne Dallet.

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

Mots-clés

<u>Administration et édition du journal Le Devoir</u>, <u>Anglais (langue)</u>, <u>Décès</u>, <u>Familistère</u> Personnes citées

- André, Eugène (1836-)
- Association coopérative du Familistère
- Bernardot, François (1846-1903)
- <u>Dequenne</u>, <u>Charles</u> (1867-1922)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Johnston, James (1846-1928)
- Pernin, Antoine

Œuvres citées

- « Assemblée générale extraordinaire. Séance du 12 février 1888, à 2 h. de l'après-midi. Présidence de Madame Veuve Godin, Administratrice-Gérante », Le Devoir, t. 12, n°493, 26 février 1888, p. 113-115. [En ligne: http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.12/122/100/860/0/0, consulté le 28 septembre 2022]
- The Cooperative news and journal of associated industry, Manchester, 1871-1919.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 24/02/2023 Dernière modification le 06/12/2023 Suise, Samilistère 17 Férrier 1888.

Bien Cher Monsieur Neale,

encore répondu à celle que vous m'avez adressée le 21 Janvier:

Cant de préoccupations sont venues s'ajouter au cruel déchirement, de la perte de mon mari qu'il m'a été impossible jusqu'èci de trouver un moment pour vous écrire.

Cependant, je ne veux pas différer da vantage et je tiens à vous remercien de suite de la Résolution que vous transmettez de la part du comité exécutif du Central Board. Veuillez, je vous prie dire à vos colléques combien je leur suis re-connaissente des sentiments de respect et de ad. miration qu'ils portaient à mon mari.

mination qu'ils portaient à mon mari.

Je ferai tout le possible pour soutenir dans la mesure de mes forces le rôle d'Adminimistrateur Girans our m'a confie l'association mais je suis convaineur que mon passage à ce poste ne peut être que transitoire. Il faut à la tête de l'association un Gérans actif agistant dans la pleinitude des capacités industrielles et autres et endossant une res-

419 ponsabilité correspondante. Moi je ne suis qu'un sérant fictif et cette situation, selon moi ne peut se prolonger longtemps. là providentiellement et uniquement pour opérer la transition obligée entre la Gérance du Tondateur de l'œuvre et celle de des Successeurs. Le Devoir de cette semaine vous portera l'indication que f'ai défie déléque une forte part de mes attributions à trois de nos Conseil. lers de Férance: M. M. André, Dequenne, et Pernin, comptant le premier so ans de Services ici, le second 25, et le troisième 15. Je crois que notre pacte social d'un côté et les préscriptions les tamentaires de mon mari de l'autre constituent des liens assez puissants pour maintenir l'œuvre dons la voie d'un docialisme correspondant futte à ce que le milieu peut porter. L'essentiel c'est de soutenir la pros. périté industrielle et commerciale et pour cela il faut à mon dens, je le répète, un Gérans à la fois actif et responsable. Or moi, Statutoirement je suis responsable, mais c'est à d'autres qu'il fant que je délique les fonctions actives. It y a ta une situation trop anormale pour pouvoir être d'une longue durée. Bien Cher Ami, j'ai lu dans le « Nesso"

les articles que vous avez consacrées à mon bien-aime mari et vous en remercie du fond M. Ternardos, très beureux de voir que vous aviez jusé bon de reproduire partie de son discours, m'a chargée de vous présenter à ce sujet des viss remerciements. Le retard qu'à mis à vous parvenir la lettre de faire part de la mort de mon mari, ne s'emplique que par la # quantité de lettres semblables déposées par milliers à la poste, ce qui auva occasionnes des encombrements dans le dervice Cher Monsieur, auriez-vous la bonte de présenter mes amilies à M. Johnston et de lui expliquer combien je suis désireuse de répondre à l'affectueuse lettre qu'il m'a cérite le 20 janvier, et comme au milieu des affaires qui m'incombent de tous côtes, je suis empéchée de le faire aussi vite que je vouvrais. Comment lui expliquer en anglais toute l'avalanche de préoccupations qui sont tombées dur moi dépuis un mois, et de dont ajoutées à une douleur qui eus voule l'isolement complet ! Réglement de la succession, organisation de la Gérance, lettres innombrables, réquêtes de toutes natures, toutes ces choses m'entravent dans la mise à courant de ma correspondance, c'est

pourquoi je cours d'aboud aux lettres que je puis écrire en Français; car j'ai la tête aussi fatignée que le com malade. ferez pour moi en cette occasion pris de M. Johnston.
Mes deux aimeis: ma sœur et ma nièce vous
envoient leurs plus affectueux souvenirs et vous forient aussi de présenter à Me Johnston leurs compliments. Meale, l'assurcence de mon entier et affectueux desouement, Marie Gavin